

Compte rendu de la séance du 10 mai 2022

Délibérations transmises à la sous-préfecture de Villefranche de Rouergue le 12 mai 2022.

L'an deux mille vingt deux, le 10 mai, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves VILLE, Maire.

Etaient présents : Monsieur Yves VILLE, Monsieur Daniel LE QUILLIEC, Monsieur Bruno LACAN, M. Arnaud MEUNIER, Mme Stéphanie CHEVALIER, Mme Cécile DUPONCHELLE, M. Mathieu DUMAS, Johnny LEBERT, Mme Hélé LAROCHE, Catherine MILLECAMPS

Représentée : M. Daniel BARENTIN par M. Bruno LACAN

Secrétaire de la séance : Mme Hélé LAROCHE

Ordre du jour:

- Point sur le dossier P.L.U.I
- Tarif location salle haut de la mairie
- Tour de garde des élections législatives des 12 et 19 juin 2022
- Situation comptable budget 2022 : décisions modificatives
- Questions diverses

Point sur le dossier PLUI

Suite aux différentes réunions concernant le PLUI auxquelles plusieurs élus ont participé, M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution concernant l'élaboration du PLUI : présentation sur plans de l'analyse du groupement bâti de la commune avec un classement par catégorie : habitat diffus, hameau et village. La prochaine réunion concernant le PLUI aura lieu à Figeac le 17 mai à 18h à laquelle participeront Arnaud Meunier, Daniel Le Quilliec et Yves Ville

Tarif location salle haut de la mairie

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer pour la location de la salle haut de la mairie.

Après discussion les tarifs ci-dessous sont approuvés à l'unanimité par le conseil Municipal :

- pour les professionnels : 50€ mensuel pour une séance par semaine
- pour les particuliers : 50€ la journée ou la soirée

Tour de garde des élections législatives des 12 et 19 juin 2022

- 12 juin

8H00 - 10H30	Cécile DUPONCHELLE- Yves VILLE - Eventuellement Edouard RIGOLLE
10H30 - 13H00	Daniel LE QUILLIEC - Bruno LACAN
13H00 - 15H30	Daniel BARENTIN- Catherine MILLECAMPS
15H30 - 18H00	Mathieu DUMAS- Hélié LAROCHE
18H00 - 19H00	Arnaud MEUNIER - Stéphanie CHEVALIER

- 19 juin

8H00 - 10H30	Yves VILLE - Cécile DUPONCHELLE Johnny LEBERT - Eventuellement Edouard RIGOLLE
10H30 - 13H00	Catherine MILLECAMPS- Stéphanie CHEVALIER
13H00 - 15H30	Mathieu DUMAS - Daniel BARENTIN
15H30 - 18H00	Daniel LE QUILLIEC - Hélié LAROCHE
18H00 - 19H00	Bruno LACAN - Arnaud MEUNIER

Décisions modificatives

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6554	Contribution aux organismes de regroupement	-13 785	
6287	Remboursement de frais	.+1 485	
6573	Subvention de fonctionnement aux organismes publics	+12 300	
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Questions diverses

- La réunion avec la société de pêche de Capdenac initialement prévue le mercredi 11 mai est reportée début juin 2022
- Le lundi 16 mai M. le maire a rendez-vous à Vernet au lieu-dit Vinel avec le géomètre pour le bornage concernant M. Larrive Albert.
- Dimanche 15 mai : vide-greniers avec la participation du comité des fêtes
- Samedi 4 juin : soirée tapas organisée par le comité des fêtes
- Dimanche 12 juin : vide-greniers avec la participation des parents d'élèves
- Coupure de courant jeudi 2 juin de 8h à 12h30 aux lieux-dits : Port de Larroque, La Guillou, le Bac
- Les travaux de voirie 2022 sont en cours sur le causse de Balaguiet d'Olt au lieu-dit Salvi et au Mas d'Andrieu
- M. le Maire a passé commande de 6 cases de columbarium au cimetière de Balaguiet ainsi que 12 chaises pour la mairie comme prévu dans le budget 2022
- Suite à un accrochage rue du Fornabal entre deux véhicules M. Arnaud Meunier, propose au Maire d'avertir les riverains concernés afin qu'ils garent leurs véhicules sur le parking communal.
- Courant juin prévoir une matinée pour reboucher les nids de poule avec l'enrobé à froid, la date du 6 juin ne pouvant être retenue.

La séance est levée à 20h

Le Maire
Yves Ville